



La Parole du Rav Brand

Le rôle du Cohen

« Si... l'on trouve étendu au milieu d'un champ un homme tué, sans que l'on sache qui l'a frappé. Tes anciens et tes juges iront mesurer les distances à partir du cadavre jusqu'aux villes des environs... les anciens de cette ville prendront une génisse... ils briseront la nuque à la génisse... Alors s'approcheront les sacrificateurs, fils de Lévi ; car ton D-ieu les a choisis pour qu'ils le servent et qu'ils bénissent au nom de D-ieu et ce sont eux qui doivent prononcer sur toute contestation et sur toute plaie. Tous les anciens de cette ville, la plus rapprochée du cadavre laveront leurs mains... Et prenant la parole, ils diront : Nos mains n'ont point répandu ce sang et nos yeux ne l'ont point vu répandre. Pardonne, ô D-ieu à Ton peuple d'Israël, que tu as racheté ; n'impute pas le sang innocent à Ton peuple d'Israël, et ce sang ne lui sera point imputé. Ainsi, tu dois faire disparaître du milieu de toi le sang innocent, en faisant ce qui est droit aux yeux de D-ieu »[1].

Mesurer les distances, faire descendre la génisse et lui briser la nuque est sous la responsabilité des anciens. Quant au lavage des mains et la demande du pardon à D-ieu pour l'assassinat, les Cohanim y participent de près. Pourquoi ? Car « D-ieu les a choisis pour qu'ils Le servent [au Temple] et qu'ils bénissent [le peuple] au nom de D-ieu, et ce sont eux qui doivent se prononcer sur toute contestation [trancher entre les gens en cas d'une dispute] et sur toute plaie [de lèpre, si elle est pure ou impure] ». Les Cohanim héritaient ces qualités, car ils sont les descendants d'Aharon le Cohen, l'homme de paix, de concorde et de vie : « Mon alliance avec lui était une alliance de vie et de paix... il a marché avec Moi

dans la paix et dans la droiture, et il a détourné beaucoup d'hommes du mal. Car les lèvres du Cohen gardent la sagesse, et c'est de sa bouche qu'on consulte la Thora, car il est un "ange" de D-ieu »[2].

Ce sont eux qui recevaient les gens qui venaient au Temple pour absoudre leurs péchés. Ce sont encore eux qui bénissaient le peuple. Au grand tribunal, ils y font partie. Car grâce à leur pédagogie de paix, ils pourraient influencer les antagonistes favorablement, ce qui facilita un jugement équitable. Les gens avec des signes de la lèpre doivent s'adresser aux Cohanim, qui décideront de leur statut. Cette maladie, étant provoquée par des carences du caractère, le Cohen guidera le patient vers un rétablissement heureux, de son corps comme de son âme.

Un assassinat est une conséquence des relations aux antipodes de la concorde ; la dispute et la haine provoquent la mort de l'homme. A "l'ange" de D-ieu d'enseigner une Torah de paix, d'éduquer le peuple.

L'assassin sortait probablement de la ville la plus proche de l'endroit de l'assassinat. Les sages de cette ville, les responsables de l'enseignement et de l'éducation, doivent se remettre en question et se demander : pourquoi avons-nous échoué dans l'éducation de nos citoyens et permis l'arrivée de cette catastrophe ? Les anciens de la ville doivent apprendre de leur échec pour demander pardon à D-ieu. Et D-ieu leur envoie alors les "professionnels" de la paix et de la vie, les Cohanim. Ensemble, les anciens et les Cohanim demandent le pardon à D-ieu, Qui pardonne alors au peuple ses erreurs.

[1] Devarim, 21,1-9.

[2] Malakhi, 2,5-7.

Rav Yehiel Brand

Message du Rav Avraham Weil, Grand Rabbin de Strasbourg et du Bas-Rhin à l'occasion du numéro 400

L'arrivée de Shalshelet dans le paysage communautaire français a été une véritable révolution.

Produire un format se voulant ludique sans porter atteinte à la qualité du contenu et sachant s'adresser aussi bien aux débutants qu'aux érudits, versés dans l'étude de la Torah, aux adultes qu'aux enfants, n'était pas chose aisée.

Shalshelet a relevé le défi haut la main et s'est imposé comme un feuillet incontournable dans les synagogues et sur les tables du Shabbat de la communauté francophone.

Que dire par ailleurs, des ouvrages édités sur les fêtes de l'année ?

Ils sont aussi captivants qu'enrichissants.

On ne peut plus s'en passer et

l'on attend avec impatience la parution des prochains volumes.

אשריכם ואשרי יולדתכם

Je souhaite longue vie à Shalshelet et une énorme réussite dans les futurs projets afin de permettre aux juifs francophones de continuer à s'élever dans la Torah.

בידידות נאמנה

Rav Avraham Weil

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	18 : 30	19 : 42
Paris	20 : 03	21 : 08
Marseille	19 : 46	20 : 46
Lyon	19 : 50	20 : 52
Strasbourg	19 : 41	20 : 46



Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (17-15) au sujet de la Mitsva de nommer un Roi : « Some tassime alékha mélekh acher yiv'har Hachem Élokékha bo mikèrèv a'hèkha... ». Quel enseignement nous apprennent les mots «tassime» et «alékha» paraissant superflus dans ce verset ?

2) Si le Roi d'Israël veille scrupuleusement à ne pas multiplier le nombre de ses chevaux, de ses femmes et de son or et argent, Hachem lui accordera un long et bon règne (17-16 à 18). Quel terme de notre Sidra fait allusion à cette belle promesse ?

3) Selon une opinion de nos sages, que visait la pratique de celui qui "use de charmes" ("hovère 'havère") que la Torah nous interdit de consulter (18-11) ?

4) Que font précisément les «méonénime » que la Torah nous exhorte à s'écarter et à ne pas consulter ? (18-14)

5) Il est écrit au sujet du Klal Israël sortant en guerre contre ses ennemis (20-1) : « Ki tètssé lamil'hama al oïvékha ... lo tira méhème, ki Hachem élohékha imakh ». A quelle période de l'histoire les bné Israël sortaient en guerre sans avoir besoin de se munir de lances et d'épées ?

6) Pour quelle raison la génisse à qui l'on brisait la nuque : La "Egla Aroufa"(21,4), permettait d'obtenir le pardon pour la faute de "Chéfikhoute damime" ("du meurtrier") ?

Yaacov Guetta

Pour la Hatslaha
de Judith, Salomé et Elsa Sebag

Léilouy Nichmat
Daniel Khmais bar Rahel lebeth Cohen

Halakha de la Semaine

Peut-on plier un Talit le Chabbat?

La Guemara (Chabbat 113a) nous enseigne que l'on peut plier un Talit le Chabbat uniquement si le Talit est blanc, neuf (pas encore lavé), qu'on le plie seul, que l'on n'a pas d'autres Talit et que l'on a besoin du Talit au cours du Chabbat (autrement le pliage ressemblerait à un Tikoun, une réparation). Étant donné que cette dernière condition est rarement réalisable (puisqu'il n'est pas coutume de remettre le Talit à Min'ha) il sera alors à priori interdit le Chabbat de plier son Talit [Tossefot Chabat 113a "Mékapline"].

Cependant, le Mordekhaï (388) rapporte au nom du Raaviya que cette interdiction ne s'applique que si l'on plie le Talit sur les plis initiaux. Mais si on modifie les plis, il sera autorisé de le plier même si aucune des conditions susmentionnées n'est respectée. Car, en effet le fait de ne pas plier sur le pli initial ne s'apparente pas à un Tikoun [Ároukh Hachoulkhan 302,12 ; Menouhat Ahava 11,12 n.38 (qui prouve des Richonimes que pour que ce soit interdit au titre de Hakhana il faut qu'il y ait un Tikoun) ; Or Létsion 24,3 (qui écrit que cela est de toute manière nécessaire pour le kavod du Talit)].

Et ainsi est la Halakha, à savoir qu'il est autorisé de plier son Talit Chabbat si on ne le plie pas sur les plis. [Ch. Aroukh 302,3 ; Tefila Lemoché 14,2 Voir aussi 'Hazon Ovadia 5 p.345/346. Il est à noter que le fait de ne pas plier le Talit exactement sur les plis, n'est pas considéré comme l'avoir plié sur les plis ('Hout Hachani 2 perek 33,1).

Aussi, le fait qu'un nouveau pli se crée ne pose pas de soucis, tant que le pli initial est toujours reconnaissable (Ch.Ch Kehilhetá 15 note 154 ; Yé'havé Daat 2,40)]. Aussi, si Yom Yov tombe vendredi, il sera autorisé de plier le Talit sur les plis, Yom Tov pour Chabbat même si on n'a pas fait le Érouv Tavchiline [Michna Beroura 302,17 au nom Rabbi Akiva Eigner 302].

Malgré tout, la coutume dans les contrées Séfarades est de tolérer de plier le Talit le Chabbat comme à l'accoutumée à savoir même sur les plis initiaux, car de nos jours, la façon de plier les vêtements n'est pas comparable à celle de l'époque de la Guemara. En effet, autrefois, ils se montraient extrêmement méticuleux après usage du vêtement de défaire les plis (puis de le déposer dans l'ancêtre du fer à repasser), et le fait de plier par la suite s'apparentait à un Tikoun, ce qui n'est plus le cas de nos jours [Beth Yossef 302,3/ Birké Yossef ot 3 au nom Kol Bo ; Kitsour Ch.A (Toledano) 170,10 ; Netivé Am ot 302 qui écrit que cette coutume date d'avant le Beth Yossef et donc légitimée par lui-même (Voir sa Hakdama)].

Quoi qu'il en soit, on ne laissera pas le talit traîner, car cela est un manque de Kavod. [Birké Yossef ot 3 ; Or Letsion 24,3 ; Voir aussi Caf Ha'hayime 14,24].

David Cohen

Réponses n°399 Devarim

Enigme 1 : A cause de quoi la ville de Tour Malka a été détruite? Un coq et une poule (Guitin 57a)

Enigme 2 : C'est le jour des salaires pour les animaux. La poule reçoit 7 euros, l'abeille en reçoit 21 et l'araignée reçoit 28 euros. Combien reçoit la chèvre ? 14 euros. En effet, chaque animal reçoit 3,50 euros par patte.

Rébus : Ah' / Arrêt / Ack / Auto / Ête / Scie / n' / On



Aire de Jeu



Jeu de mots :

J'ai eu de très bons échos de ce radiologue...

Devinettes

- 1) Qu'est-ce que la Torah assure si l'on nomme de bons juges ? (Rachi, 16-20)
- 2) « Par le témoignage de deux ou trois témoins, on condamnera à mort ». Si deux témoins sont valables, pourquoi nous dire 3 aussi ? (Rachi, 17-6)
- 3) De quelle tribu sont issus les Cohanim ?

(Rachi, 17-9)

- 4) Quel pays est réputé pour posséder beaucoup de chevaux ? (Rachi, 17-16)
- 5) Combien de femmes avait David Hamélekh ? (Rachi, 17-17)
- 6) Sous quelle condition le fils du roi hérite du trône de son père en priorité avant tout homme ? (Rachi, 17-20)

Réponses aux questions

1) C'est d'abord et avant tout "sur toi" (alékha), Roi d'Israël, que tu dois "régner" (en sachant te maîtriser et dominer tes instincts et ton yestser hara) et "placer" (tassime) le joug de la royauté divine ; et ce n'est qu'après que tu seras alors en mesure "de gouverner en tant que Roi" (some mélekh) le Klal Israël. (Maguid de Douvno, Rav Yaacov Krantz, Sefer "Ohel Yaacov", Chofetim, : "Omname")

2) Il est écrit (17-18) : « Véhaya khéshivto al kissé mamelakhto ». C'est en faisant attention à ne pas multiplier « Kissé », mot hébraïque dont les 3 lettres sont les initiales des termes : "kesséf"-soussime"-"icha", que le Roi d'Israël aura "la joie" (l'expression « véhaya » est en effet un langage de "Sim'ha") de "siéger sur son trône royal" ("khéshivto al kissé mamelakhto") pendant de bonnes et longues années. ('Hida, Sefer "Midbar Kedmote", Maarékheté 40, Ote 38)

3) Le « 'hovère 'havère » avait recours à des pratiques occultes (utilisées par les nécromanciens) permettant à un homme et une femme qui s'étaient séparés (suite à des querelles et à des disputes entre eux), de s'unir de nouveau, et de retrouver l'amour qui régnait auparavant au sein de leur foyer (d'où l'expression qualifiant l'homme qui « use de charmes » de : « 'hovère 'havère », expression apparentée au mot : « 'hibour », terme incarnant le lien attachant les époux entre eux). (Midrach Talpiyote, anaf 'havère)

4) Les goyim consultaient et écoutaient les

prévisions des « méonénim », car ces derniers avaient le pouvoir de connaître l'avenir en observant la forme et la course des "nuages" ("ananime", terme apparenté au mot "méonénime"). (Ramban)

5) A l'époque du Roi Chaoul. En effet, c'est surtout durant cette période de l'histoire, que les soldats d'Israël vécurent des miracles extraordinaires durant leurs guerres. En effet, seuls Chaoul et son fils Yéhonatan reçurent d'un Ange de Hachem, une lance pour partir en guerre ; leurs soldats ne portaient sur eux que les Tefiline, leur permettant d'inspirer de la crainte aux yeux de leurs ennemis, comme il est dit (Dévarim 28-10) : « Véraou kol amei haaretz ki chem Hachem nikra alékha, véyarou mimékha ». (Sefer Chémouel 1, 14-22, Vayikra Rabba, Paracha 25, Siman 28. Yalkoute Méame Loez, Chémouel 2, 1-10)

6)

a) Il n'y a pas une faute qui exprime autant la « mérida » ("la rébellion" contre Hachem) que celle de "Chéfikhoute damime" (car le meurtre annule le "Tsélème Elokim" : "l'image divine" que chaque être humain possède en lui).

Or, l'animal qui est le plus "rebelle" et le plus "révolté" parmi tous les animaux du monde ; et donc le plus "mored" est : "La génisse !" ("la Eglá"). ('Hida, Sefer " 'Homate Anakh", Ote

b) Il est d'ailleurs remarquable de constater que la plus grande "Mérida" ("rébellion") des bné Israël contre Hachem (et contre son joug), se traduit par la faute du "Eguel hazahav" (le mâle de la "Eglá" étant le "Eguel") : « Le veau d'or » ! (Kol Yaacov)

La Question

Dans la paracha de la semaine se trouve la mitsva d'instituer une royauté.

Ainsi, le verset nous dit : " lorsque tu arriveras sur la terre... Et tu diras : je mettrai sur moi un roi comme tous les peuples qui m'entourent. Mettras, tu mettras sur toi un roi ... "

Toutefois, si comme tranche le Rambam le fait de mettre un roi est une mitsva, pourquoi faut-il pour cela attendre que le peuple en vienne à le réclamer ? Cela aurait dû se faire automatiquement.

De plus, comment comprendre qu'il fut reproché à Israël d'avoir demandé un roi avant la désignation de Saül où le peuple quémenda à Chmouel : " ...Et maintenant, mets pour nous un roi pour nous juger comme tous les peuples «

Le Kéli Yakar répond : la royauté englobe deux aspects obligatoires : d'un côté le roi doit être voulu et accepté par le peuple (sans quoi il ne serait pas roi mais un dictateur) et de l'autre, celui-ci se doit d'être au-dessus du peuple, de le gouverner, et en aucun cas à la botte du peuple.

Ainsi, la Torah ne nous enjoint de nommer un roi qu'une fois que le peuple en viendrait à faire la demande afin que celui-ci soit pleinement accepté. Toutefois, à l'époque de Chmouel, alors qu'Israël aurait dû lui demander de placer un roi SUR eux, ceux-ci réclamèrent que leur soit attribué un roi POUR eux c'est-à-dire un dirigeant qui suivrait leur desiderata. Et pour cela, leur requête leur fut reprochée.

G.N.

Numéro 400 !!!

Et oui déjà 400 numéros édités depuis ce 11 Hechvan 5777 (12 Novembre 2016) où l'aventure commença. Depuis, ce sont des milliers d'articles qui ont été rédigés pour accompagner nos Chabbat et nos 'Haguim.

Ce numéro est donc pour nous l'occasion de remercier :

- Tous les auteurs qui, chaque semaine, ne ménagent aucun effort pour produire un travail de qualité dans un seul but, celui de transmettre.
- Tous les correcteurs qui peaufinent ces textes pour qu'ils soient lisibles et intelligibles.
- Notre imprimeur pour sa réactivité et son efficacité.
- Toutes les personnes qui, en offrant une dédicace, supportent (en partie) les frais d'impressions et d'affranchissements.
- Tous ceux qui reçoivent chaque semaine des feuillets pour les distribuer dans leur synagogue et ainsi en faire profiter leur communauté.
- Tous les abonnés (courrier ou mail) qui partagent autour d'eux le feuillet et permettent ainsi de le diffuser de manière très large.

- Tous ceux qui nous ont fait confiance en achetant nos 3 livres avant même de les avoir vus.
- Tous ceux qui, par leurs remarques et conseils, permettent (ou pas) d'apporter des modifications.
- Merci enfin à toi, cher lecteur, assidu ou occasionnel, nouveau ou habitué qui prends le temps de lire tout ou partie de ce feuillet.
- Bien que 400 est symbolisé par le ט, dernière lettre de l'alphabet, les projets ne s'arrêtent pas là, bien au contraire. Le prochain livre est en préparation. Nous projetons également d'éditionner l'ensemble des articles déjà parus sous forme d'une brochure par article.
- **Nous vous réservons par ailleurs, de nombreuses surprises pour le numéro 401 tant sur le fond que sur la forme.**

Pour ce numéro exceptionnel nous avons invité les auteurs ainsi que les différents participants au feuillet à partager un sentiment ou une idée.

Bonne lecture

La rédaction

La Parole du Rav Brand

Chaque jour, le soir et le matin, il y a une *mitsva* de lire le *Keriat Chéma*. Dans le deuxième paragraphe, nous disons : « Si écouter, vous écouteriez Mes *mitsvot*, que Je vous prescris aujourd'hui... Gardez-vous de laisser séduire votre cœur, de vous détourner, de servir d'autres dieux... »¹

Comment un juif, à n'importe quelle époque, peut-il dire : « D.ieu nous a prescrit la Torah aujourd'hui », puisqu'il le fit dans les temps reculés ?

Il faut donc comprendre cette injonction comme suit : « Etudie la Torah avec grand intérêt, comme si tu l'entendais aujourd'hui pour la première fois.² » Mais que peut-on faire pour qu'un texte qu'on a entendu déjà mille fois soit « comme si on l'entendait la première fois » ?

Observons alors une curiosité de ce verset : le verbe « écouter » y figure deux fois : « si écouter, vous écouteriez ». Pourquoi cette répétition ? « Pour nous enseigner : si tu écoutes du vieux, tu entendas du neuf ; si tu répètes une nouvelle fois ce que tu as déjà étudié, tu trouveras du nouveau dans ce vieux texte ! »³ Chaque mot, chaque phrase, chaque expression de la Torah recèle des enseignements à l'infini, qui se dévoilent au fur et à mesure qu'on approfondit le texte !

Il est indispensable que le juif trouve chaque jour une nouvelle explication, quelque chose qu'il ne savait pas hier. Pourquoi donc ? En fait, la Torah dit : « Lorsque tu auras des enfants, et des enfants de tes enfants "*vénochantem ba'arets*" – et que vous vieillirez sur la terre, et que vous vous corrompez, et que vous ferez des images taillées... »⁴ Pour retrouver un élan, un intérêt, une joie de vivre, l'être humain a besoin de nouveautés. Il change d'appartement, il le repeint, il achète de nouveaux meubles ; il voyage pour

voir d'autres horizons, il fait de nouvelles rencontres, il lit des livres, des journaux avec leurs nouvelles, il découvre de nouveaux centres d'intérêt... Faute de quoi, il se lasse, et il flétrit.

Concernant la religion, les sentiments religieux doivent aussi être renouvelés ! Sinon, le juif s'expose à perdre le goût, et à la fin, à se détourner de la religion juive. Il risque d'en chercher une autre, non parce qu'elle serait meilleure, mais parce qu'il ne la connaît pas. Et c'est cela qui l'attire : « Allons après d'autres dieux, des dieux que tu ne connais point, et servons-les ! ... Allons, et servons d'autres dieux ! Des dieux que ni toi ni tes pères n'avez connus, d'entre les dieux des peuples qui vous entourent, près de toi ou loin de toi. »⁵ Lorsque le prophète admoneste le peuple, il dit : « Quand ce peuple s'approche de Moi, Il M'honore de la bouche et des lèvres, mais son cœur est éloigné de Moi ; la crainte qu'il a de Moi n'est que comme un devoir qu'on accomplit de manière blasée, par simple habitude. »⁶

Chaque génération vit avec de nouvelles conditions d'existence, et celles-ci exigent en effet un approfondissement nouveau ! Les *tsadikim* et les sages de chaque génération cherchaient à communiquer un nouveau souffle, afin que le peuple trouve un intérêt dans la théorie et dans la pratique des *mitsvot*. Les derniers trois siècles ont vu fleurir de grands juifs ! Ils ont réveillé et guidé le peuple à approfondir la manière d'accomplir la Torah. Le 18^{ème} siècle a vu émerger une pratique religieuse profonde, chaleureuse et pieuse, le Hassidisme, inspiré par des hommes saints, comme le Baal Chem Tov et ses disciples. Son dynamisme a revigoré la foi, la confiance en D.ieu et en la Torah, il a revivifié la fierté d'être juif et de vivre une vie pleine de *mitsvot*, et il a redressé les

cœurs brisés par les affres d'un si long l'exil. Puis le 19^{ème} siècle a vu d'autres grandes personnalités s'activer, et conduire le peuple avec de nouvelles impulsions. En Europe de l'Est les mouvements hassidiques continuaient leur travail bénéfique, parallèlement aux approfondissements de l'étude par des grands érudits Lituanais, et au mouvement inauguré par Rav Israël Salanter et ses disciples. En Allemagne c'est l'érudition salutaire d'un homme intègre comme Rav S.R. Hirsch et de ses disciples qui guidaient le peuple, ou encore le Ben Ich Haï à Bagdad, sans oublier les Rabbanim en Afrique du Nord. Puis vient le 20^{ème} siècle avec ses érudits et *tsadikim* desquels notre génération a profité et profite toujours, à jamais. Tous ces mouvements sont composés de milliers de gens excellents, qui sont des lumières qui éclairent le peuple juif, et cette liste citée est loin d'être exhaustive. Notre génération aussi, nous étudions la même Torah que nos ancêtres, et découvrons dans cette ancienne Torah un nouveau goût. Nous vivons beaucoup de nouvelles intéressantes, et il n'est pas difficile de trouver ce que notre cœur désire ; il y a des centres d'études, des livres, des *chiourim*, des articles abondants etc.

Le modeste livre « **Aujourd'hui sur ton cœur** » est écrit avec le souci de permettre aux lecteurs de découvrir de nouvelles explications dans le *Houmach*. J'ai la joie de vous annoncer que grâce à D.ieu, ces jours-ci, le tome 2 de ce livre, sur Beréchet, Chémot et Vayikra, sera à la disposition du public (dans les librairies juives et au *Beth Midrach* de Sarcelles.)

[1] *Dévarim* 11,13-16.

[2] *Sifri* 11,32 ; Rachi.

[3] *Soucca* 46b ; Rachi.

[4] *Dévarim* 4,25.

[5] *Dévarim* 13,3-7.

[6] *Yechaya* 29,13.

L'importance de la pratique

Il est marqué dans la Torah (Dévarim 5,1)
"ולמדתם אותם ושמרתם לעשותם"

Les Sages déduisent de ce verset, qu'il est un devoir pour chaque juif d'étudier la Torah, afin d'accomplir ses enseignements. [Kidouchin 29b ; Rambam (Talmud Torah 1,3)]. En effet, on ne doit pas se suffire d'étudier le Talmud sans savoir ce qu'il convient de retenir en pratique, et on ne doit pas non plus se suffire de connaître la loi sans l'étudier depuis sa source, afin de la comprendre convenablement et se rapprocher d'Hachem au travers de l'application de la Halakha. Ainsi, la pratique des Mitsvot dans le Judaïsme prend toute sa splendeur.

Et B.H de manière très succincte, dans le cadre de la rubrique de Shalshélet, je propose de faire partager une halakha pratique, utile au quotidien tout en donnant l'indication et les différentes sources (entre parenthèses), pour ceux qui désirent approfondir le sujet à sa source.

David Cohen

Une chaîne qui lie les communautés

C'est avec une immense joie et une profonde gratitude que j'écris ces mots aujourd'hui pour célébrer un moment marquant dans l'histoire de notre association : le 400^{ème} numéro de notre feuillet hebdomadaire sur la paracha.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement chacun d'entre vous, nos fidèles lecteurs. Votre dévouement à l'étude de la paracha, semaine après semaine, est la véritable force motrice derrière ce projet. Grâce à votre fidélité et à votre intérêt continu, ce feuillet est aujourd'hui un élément essentiel de notre chabbat.

Je souhaite également rendre hommage à l'équipe éditoriale sous le parrainage de Rav Brand, dont le travail inlassable, la créativité et le dévouement ont permis de maintenir un niveau de qualité exemplaire au fil des numéros. Votre capacité à puiser dans les richesses de la Torah pour offrir des enseignements pertinents et inspirants est admirable. Vous avez su, semaine après semaine, trouver les mots justes pour toucher nos cœurs et nourrir notre âme.

Et bien sûr, comment ne pas mentionner l'association Shalshélet, dont j'ai l'honneur de faire partie des fondateurs. Shalshélet est bien plus qu'une simple association. C'est une chaîne – une chaîne qui lie les générations, les communautés, et les néchamot autour de notre Torah. Ce feuillet est l'une des nombreuses initiatives que nous avons lancées pour renforcer ce lien sacré. Je suis infiniment reconnaissant à tous les membres de Shalshélet qui ont contribué à faire de cette vision une réalité.

Atteindre ce 400^{ème} numéro n'est pas une fin en soi, mais plutôt un nouveau départ. Ensemble, continuons à puiser dans les trésors de la Torah, à diffuser ses enseignements, et à renforcer notre lien avec elle pour nous guider vers l'arrivée de Machiah très bientôt. Amen

David Baroukh

La chaîne de la Torah

Shalshélet, la chaîne qui transmet la Torah à Sarcelles, en France et même dans certains pays. Un jour, je me trouvais à un mariage, entouré de gens de tous bords et par hasard quelqu'un leur a dit que je faisais partie de l'équipe Shalshélet. Ils m'ont immédiatement dit qu'ils adoraient le feuillet et qu'ils attendaient avec impatience chaque numéro. J'ai alors pris conscience à ce moment-là, que j'étais fier de faire partie de cette équipe, baroukh Hachem!

Mikhael Attal

Un premier but atteint pour construire une vie de Torah !

Chers fidèles lecteurs,

C'est avec une immense gratitude envers Hachem, que toute l'équipe de Shalshélet a le bonheur et la joie de vous présenter cette semaine son 400^{ème} numéro !

Ce numéro revêt en effet à nos yeux une valeur très particulière, car il constitue déjà (à l'instar de la dernière lettre de l'alphabet hébraïque : le « Tav » ayant pour guématria 400), un premier « but » (takhlite) atteint dans notre mission de diffuser chaque semaine, depuis plusieurs années, les merveilleux enseignements de notre Sainte et belle Torah. Il est remarquable de constater que de nombreux mots hébraïques véhiculant la notion de « Takhlite » (« but à atteindre »), commencent (tout comme le terme « Takhlite ») par la lettre « Tav » : « Tikoune », « Téhouva », « Té'hiyate hamétime », « Torah », « Téfila... »

Or, nous savons, comme nous l'enseignent nos Sages que : « Baal ko'hakha ata h'aï, oubaal ko'hakha ata mète » (« c'est contre ton gré que tu es né, et c'est contre ton gré que tu rendras ton âme à D... »).

C'est à cet enseignement que la première et la dernière lettre du terme « Takhlite » font allusion. En effet, le premier « Tav » de ce mot est l'initial de l'expression « ti'hyé » (« tu vivras »), et le dernier est l'initial de l'expression « tamoute » (« tu mourras »).

Reste à chacun d'entre nous à faire de ce

précieux cadeau que constitue la vie, un merveilleux « Kéli » (« réceptacle ») contenant l'étude de la Torah et l'accomplissement des Mitsvot (idée que véhicule le mot « Kéli » formé par les 3 lettres centrales du mot « Takhlite »).

Afin de comprendre comment pouvoir créer ce fameux « kéli », le sefer « Tapou'hei haïm » du Rav 'Haïm Alter Paneth zatsal, nous propose une belle interprétation d'un des premiers versets de la Sidra de Haazinou (32-2) comparant la Torah à l'action bienfaitrice de la pluie procurant la vie : « Yaarof kamatar lik'hi... ».

Pour quelle raison la Torah ne dit-elle pas plus simplement : « Yored kaguéshem torati »... ?!. Le Rav Paneth Zatsal de répondre : L'expression « yaarof kamatar lik'hi » fait allusion aux voies à travers lesquelles on peut acquérir la Torah.

En effet, afin de devenir le « kéli » (mot formé par les initiales de l'expression précitée), recevant une Torah fructueuse (idée que traduisent les lettres finales de l'expression précitée et qui forment le mot : « Péri » : « fruit »), il est nécessaire d'étudier la Torah avec « profondeur » (idée dont fait allusion les deuxièmes lettres de l'expression précitée formant le mot : « Emèk » : « profondeur ») et « efforts » (les troisièmes lettres de l'expression précitée forme le mot « Tora'h » : « Efforts », « peines »).

Que Hachem fasse que Shalshélet soit toujours le tremplin de cet enseignement pour la plus grande satisfaction de tous, Amen !

Yaacov Guetta

Un cœur rempli de sagesse

"Enseigne-nous à bien compter nos jours, que nous en puissions avoir un cœur rempli de sagesse" (Psaumes 90,12). Malgré une vie des plus mouvementées, notre roi bien-aimé David a pris le temps de composer une œuvre majeure ayant une influence significative jusque de nos jours : les Téhilim. Y figure le verset cité précédemment. Rabbi David Altschuler et son fils, Rabbi Yé'hieïl (auteurs du commentaire Metsoudat David, rédigé au XVIII^{ème} siècle), l'expliquent de façon suivante : il s'agit en réalité d'une prière formulée à Hachem. Nous lui demandons de nous aider à appréhender l'infini savoir de la Torah, surtout compte tenu du peu de temps qui nous est accordé sur Terre.

Il semblerait que de nos jours, le Maître du monde a exaucé cette prière à travers ce merveilleux feuillet. Voilà près d'une décennie que semaine après semaine, c'est toute l'équipe de Shalshélet qui se décarcasse pour nous enseigner de façon ludique et intéressante les richesses de la Torah. Nul doute que quiconque a écumé ces pages en est ressorti grandi. Je prie à mon tour pour que cela ne s'arrête jamais.

Yehiel Allouche

Auteur de la rubrique "La voie de Chmouel" ...

Un accès à la Torah

Je suis heureux de pouvoir humblement participer à la rédaction de ce feuillet depuis de nombreuses années. Grâce à cela, de nombreuses personnes ont accès à des connaissances en Torah. Il est également toujours agréable de trouver ces feuillets dans des synagogues de villes différentes, voire de pays différents parfois.

Je remercie encore une fois les créateurs de me laisser participer à cette magnifique entreprise.

Lyor Levy

Connaitre son histoire

C'est avec beaucoup de gratitude envers Hachem et un grand remerciement envers les administrateurs Shalshélet que je clôture, dans ce numéro 400, les rubriques « À la rencontre de nos Sages » et « À la rencontre de notre histoire ». Le premier enjeu a été de synthétiser la vie de nos grands maîtres tant elle fut dense et inspirante. Le second enjeu a été de sélectionner l'essentiel de notre histoire, jalonnée d'épreuves, d'espoir et de certitudes d'un lendemain meilleur. J'espère avoir su mettre en lumière le lien entre la vie de nos Sages et notre propre traversée de l'Histoire. En plus d'avoir transmis le

flambeau de la Torah, de génération en génération, nos Rabbanim ont accompagné sans relâche leurs communautés à travers chaque épreuve aussi terrible fut-elle. Leur soutien a été indéfectible aussi bien sur le plan spirituel, religieux que social, financier, psychologique...

Que leurs héritages imprègnent en nous la conviction qu'aucun espoir n'est trop grand, qu'aucun Juif n'est trop petit. Que leurs mérites nous protègent et nous aident à grandir dans la Torah et les mitsvot jusqu'à la Guéoula, la « fin » heureuse que connaîtra notre histoire, l'histoire de toute l'Humanité.

David Lasry

Une p'tite histoire pour réchauffer les cœurs

Je pense que Shalshélet a beaucoup apporté à la communauté française. Pour la petite anecdote, je me trouvais en Israël, je discutais avec quelqu'un et il m'a demandé d'où je venais, je lui ai répondu « saint Brice ». Il m'a demandé où ça se trouvait, je lui ai répondu à côté de Sarcelles. Il m'a dit, ah, là où il y a Shalshélet ! Pour avoir écrit plusieurs mois dans le feuillet, je pense avoir bien plus profité que les gens eux-mêmes ont pu en tirer. Parce que c'est un feuillet qui est dans la constance, avec une équipe qui ne lâche rien. Bravo à eux !

Yoav Gueitz

Le Oneg Chabat

On raconte qu'on a demandé au Gaon Rav Itshak Zeev Soloveitchik (le Griz), un conseil pour réussir l'éducation des enfants, le Rav a répondu qu'il ne sait pas prodiguer des conseils, mais il a constaté, que celui qui est מצרכה את הרבים (aide le public à s'améliorer), a de bons enfants et on l'apprend du Passouk : צדק צדק תירדוך וירשת את הארץ.

C'est le numéro 400 de Shalshélet News, et si Shalshélet (dans son action et ses publications) ce n'est pas du זיכוי הרבים qu'est-ce que c'est ?

Le travail des dirigeants de Shalshélet n'est plus à présenter, ils se donnent complètement pour leur avodat hakodech, et pour nous régaler chaque semaine avec leur feuillet hyper complet (toutes les rubriques sont hyper intéressantes), qui s'inscrit dans la mitsva de 'oneg chabat'.

Puisse Hachem les aider à continuer leur travail et qu'Il leur envoie toutes Ses brakhot.

Nissan Mazouz

Une énergie inspirante

Nous sommes après huit ans de bons et loyaux services de la part de l'équipe de Shalshélet.

400 numéros, semaine après semaine, année après année.

Il est temps de faire un point.

Des personnes dévouées se sont levées un beau jour, et ont décidé d'œuvrer pour la communauté.

Ils ont monté une entreprise d'enseignement de Torah impressionnante.

Savaient-ils au début du projet, l'ampleur qu'il allait prendre ?

Je ne sais pas, mais je suppose qu'ils ne s'imaginaient pas une telle réussite, Bli Ayin Hara.

Un feuillet d'excellente qualité, offrant différentes thématiques abordées avec finesse et fraîcheur.

Les jeunes comme les moins jeunes trouvent chaque semaine de nouveaux Hidoushim de la plume d'auteurs émérites.

Certains talents se sont découverts eux-mêmes grâce à ce projet.

La Haggada fabuleuse, ainsi que d'autres livres de qualité, ont permis de mettre à la portée de tous, la beauté de la Torah.

A la tête de ce magnifique projet de diffusion de Torah, le Rav Brand Chlita qui donne de son temps pour rédiger des cours maîtres sur la Parasha et les Fêtes, qui inspirent un grand nombre de nos frères.

Lorsque je pense à tout ceci, cela me fait prendre conscience de la force de chacun de nous.

Le Hafets Haïm, encore jeune, a rédigé le fameux livre sur la parole, qui a changé notre rapport à l'interdit de la médisance.

Sarah Shnirer a mis en place le système fondamental et totalement novateur pour l'époque du Beit Yaacov à Cracovie.

Cet établissement a sauvé la jeunesse juive féminine de la Pologne.

Il a provoqué une onde de choc dans tout le monde juif jusqu'à aujourd'hui.

Rav Aharon Kotler a transformé l'Amérique d'après-guerre avec sa fougue pour la Torah, et la Kehila de Lakewood.

La Michna nous enseigne : si je ne me prends pas en main, qui le fera pour moi, et si je fais quelque chose, sans l'aide de Hachem, je ne peux rien entreprendre.

Nos chers amis, l'équipe dévouée de Shalshélet est en train d'apporter une énergie nouvelle et une inspiration de Torah pour le judaïsme français, avec l'aide de Hachem.

Qu'ils soient bénis et que leur activité soit toujours couronnée de succès avec la Brakha de notre maître le Rav Brand Chlita.

Moshé Brand

Le pain de la honte

Dans le Messilat Yesharim, le Ram'hal explique que la finalité de la création du monde réside dans la volonté de Hakadoch Baroukh Hou de prodiguer des bienfaits à ses créatures en les faisant jouir de sa magnificence (plaisir le plus total).

Cependant, le Ram'hal soulève la question, comment comprendre que nous nous trouvons dans un monde de travail et de labeur si le but ultime est de savourer ?

Le Messilat Yesharim répond que "Sa Sagesse" a décrété que l'Homme ne pouvait pas recevoir sans s'investir, car cela aurait altéré sa jouissance finale du fait qu'elle serait venue sans mérite (Le pain de la honte/ Nahama Dekissoufa).

Il en sort que 6000 ans de labeur furent décrétés afin de ne pas donner à l'Homme une récompense sans mérite/un pain de honte. C'est la raison pour laquelle, l'Homme est venu sur terre afin de réaliser Torah et Mitsvot, d'acquérir des mérites et d'en sortir récompensé. Toutefois, 6000 ans de travail ne peuvent se résumer à la simple raison de ne pas savourer un pain de honte. L'Homme ne reçoit-il pas d'innombrables bienfaits du Créateur comme l'éclat du soleil, une alimentation variée et goûteuse, une nature abondante... Cela nous donne-t-il un sentiment de honte ? Aucunement ! Ou trop peu pour justifier des millénaires de labeur. De plus, Hachem ne pouvait-il pas créer un Homme dénué de honte ?

C'est dans son autre œuvre, le Derekh Hachem que le Ram'hal nous éclaire.

En fait, le Tout Puissant est Le seul et unique complet, et rien n'est entier (shalem) hormis lui. Tout ce que nous considérons comme complet et absolu dans ce monde, n'est que relatif. Une belle créature n'est belle que parce qu'il existe des moins belles, la sensation de satiété n'est conditionnée que par le sentiment de faim qui précède, la lumière ne s'exprime que par contraste à l'obscurité qui aurait pu s'entrevoir...

Rien ne peut être bon à part entière, mais uniquement par relativité.

La Volonté du Créateur Illimité est de satisfaire la créature limitée, en lui promulguant de sa complétude, qui elle seule peut générer un plaisir illimité et dénué de partialité, car elle provient de L'Infini, du Parfait.

Pour ce faire, l'illimité invite et œuvre sur l'humain par le biais de son service à s'attacher à Lui (Dvékout). Seule cette attache, peut défaire l'Humain de sa condition de limité et de relativité, et ainsi le limité parvient à devenir un réceptacle de Bonté d'Hachem. Ceci est l'acheminement de la créature limitée, afin de recevoir une bonté et un plaisir infini de son Créateur. C'est là que le pain de la honte (naama dekissoufa) prend tout son sens.

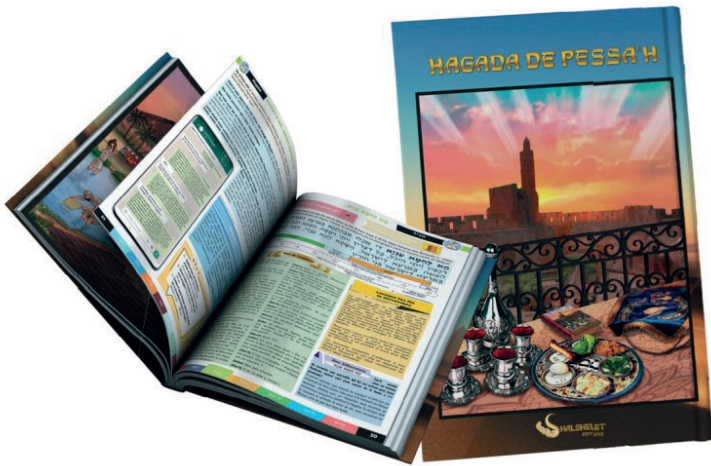
Avant tout, il faut comprendre que la honte est un sentiment de décalage entre la condition et l'événement. Un être ressent de la honte lorsqu'il vit en contradiction avec son estime, en discordance avec son appréciation.

Dès lors, le Maharal nous dévoile avec profondeur le lien de causalité existant dans le projet de création, la honte n'est pas le frein à un modèle de création où l'Homme tire profit du créateur sans rien donner en échange, mais le lien de causalité est inversé : Puisque le Créateur par sa Grande Sagesse a décrété que l'Homme ne pouvait bénéficier de sa Bonté finale uniquement en se liant à Lui, Il a donc créé le sentiment de honte, qui est la résultante du ressenti de décalage d'un créé qui se voit bénéficier d'une bonté de son Créateur sans lui être lié, sans lui ressembler et donc sans en être bénéficiaire et méritante.

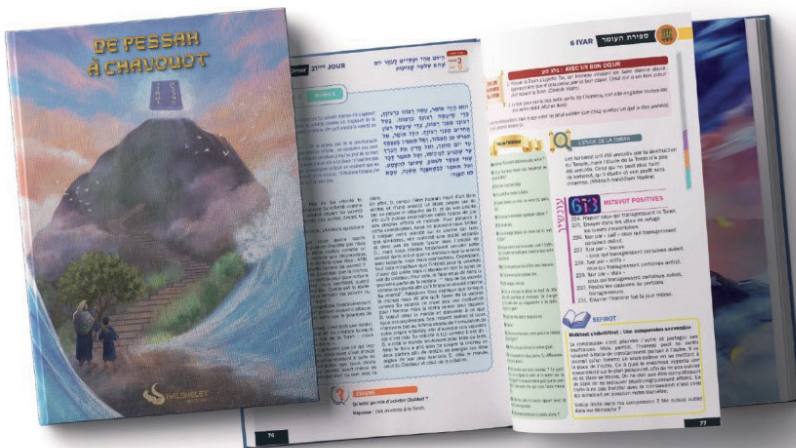
Yossef Msika


Déjà parus aux éditions Shalshélet

HAGADA DE PESSA'H




DE PESSAH À CHAVOUOT





Shalshélet editions
Groupe WhatsApp



Scannez ce code QR avec la caméra de WhatsApp pour rejoindre ce groupe.

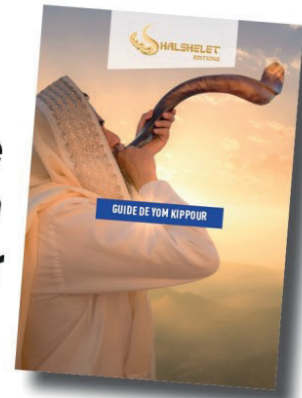
'HANOUKA



Guemara Berakhot & Chabbat



Guide de Yom Kippour



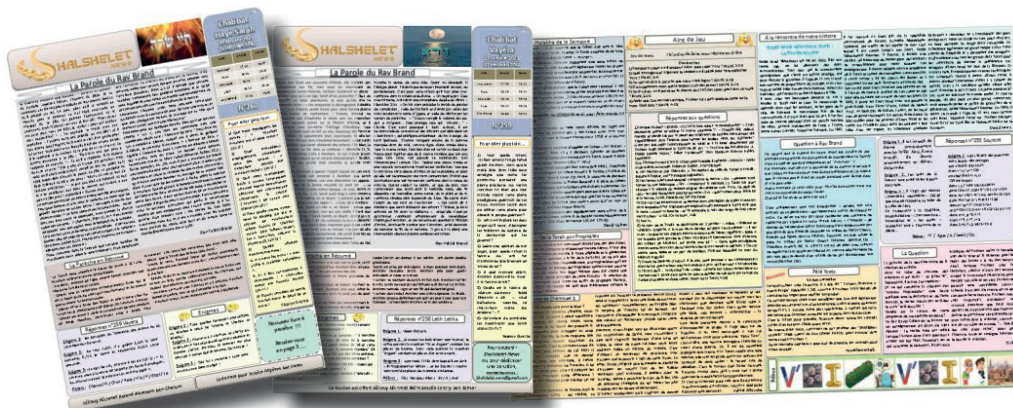
Paracha Berechit Chemot - Vaera



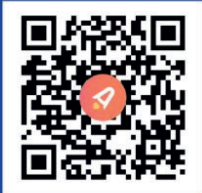
Michna Questions/Réponses Taanit, Méguila, Moed Katan et 'Haguiga



**Pour recevoir chaque semaine par mail
un feuillet riche et varié abonnez-vous :**
shalshelet.news@gmail.com



Pour dédicacer un feuillet ou
pour soutenir nos projets :
alldons.fr/shalshelet



shalsheleteditions.com

Le poids de la transmission

Il est écrit dans la paracha Vaet'hanan : « transmise à Yéhoua) que sur la morale et tu sauras aujourd'hui et tu rapporteras vers ton cœur, qu'Hachem est le D-ieu...» mot messira : transmission) et qui nous est enseignée dans le traité talmudique « les chapitres des pères », pères à qui revient ce devoir de transmission.

Cette recherche de transmission est à mon sens, l'essence même et la raison d'être de shalshet, dont le nom porte en lui cette notion de chaîne ininterrompue, depuis la révélation jusqu'au maillon que nous constituons aujourd'hui. Cette chaîne permettant à chacun d'entre nous d'ajouter en bout de ligne, la contribution qui nous est propre et unique.

Pour ma part, je ne peux qu'exprimer ma reconnaissance infinie pour l'opportunité et la chance qui m'ont été offertes par shalshet (me concernant depuis 7 ans) de pouvoir étudier dans le but "d'étudier et de transmettre" à une échelle que je n'aurais jamais pu imaginer, tout en accompagnant ma propre chaîne de progression.

Ceci étant valable aussi bien du point de vue de l'étude (comme le dit la michna : Moché reçut la Torah du Sinaï et l'a

Ceci étant valable aussi bien du point de vue de l'étude (comme le dit la michna : Moché reçut la Torah du Sinaï et l'a

G. N.

La force d'images

Les enseignants / professeurs s'accordent à le dire: les mécanismes, les rouages, ficelles et «trucs» qui concourent à la curiosité et à l'éveil des enfants, et qui suscitent chez eux l'envie d'apprendre sont rigoureusement les mêmes que ceux qui sont nécessaires à l'apprentissage des adultes.

Cette donnée pédagogique explique certainement pourquoi l'appréhension que j'avais quand on me demanda de produire des rébus pour le Shalshet, n'était pas fondée.

Je craignais en effet que ce contenu, somme toute puéril, n'y fasse tache, mais l'expérience et les retours des lecteurs, démontrent le contraire.

Au total, à l'instar des guématriot qui sont des «parpéraot laTorah », les rébus semblent constituer une mise en bouche idéale pour certains lecteurs du Shalshet, un petit dessert pour les autres...

C'est ce qui fait la force de ce fascicule, et qui est à mettre au crédit de ses instigateurs et rédacteurs en chef : proposer en 4 pages seulement un contenu riche, rythmé et surprenant, qui n'a qu'un seul et unique but, celui d'instruire les gens dans notre sainte Torah.

להגדיל תורה ולהאדירה

Longue vie au Shalshet !

Réflexions sur le calendrier hébraïque

Ce sera là votre sagesse et votre intelligence (Deutéronome IV, 6).

D'après Rabbi Yo'hanan, cela relève de l'obligation de chacun de calculer les saisons et les constellations. Quiconque sait calculer les saisons astronomiques et le mouvement des constellations et ne le fait pas, le verset dit de lui : « Ils ne tiennent pas compte de l'œuvre de D. et ils ne voient pas l'œuvre de Ses mains » (*Chabbat 75a*).

C'est une science particulière à Israël appelée « Sod Ha'ibour », secret de la gestation. Il était condamnable d'initier les nations à ces connaissances. Même parmi les Juifs, les règles du calendrier étaient tenues secrètes et connues d'une poignée d'individus vertueux, qui, eux seuls, déterminaient les années.

Nous avons eu l'opportunité en 1984 de questionner le Rav Obadia Yosseph ztl afin de connaître son opinion sur la diffusion des principes du Sod Ha'ibour, en français. Sa réponse a été positive, sachant que, dit le Rav, « le Rambam a écrit Kiddouch Ha'hodech » et que ce n'est plus un secret.

Concernant la durée de la lunaison, Rabban Gamliel enseigne (*Roch-Hachana 25a*) : « Je détiens par tradition de mes aïeux que la durée du renouvellement de la Lune ne peut être inférieure à 29 jours 12 heures 2/3 et 73/1080 d'heures. » Quant à la durée de l'année solaire donnée par le Rambam, elle n'a été améliorée que de 1/5 de

seconde par Képler 360 ans plus tard.

En face de cette profonde connaissance qu'avaient les Juifs des sciences de l'astronomie, régnait à Rome un désordre extraordinaire dans le compte des jours. Les pontifes faisaient du calendrier un moyen de corruption et de fraude. Munis d'un pouvoir discrétionnaire, ils prolongeaient la magistrature de leurs amis, abrégeaient celle de leurs ennemis, avançaient ou retardaient les échéances, permettaient aux fermiers du fisc de rapides bénéfices ou les conduisaient à la faillite. Avec ces abus, on en était arrivé à célébrer les fêtes d'automne au printemps et la moisson en plein hiver. C'est alors que Jules César fit étudier et instituer le calendrier julien.

S'il fallait redéfinir les règles du calendrier hébraïque, compte tenu des valeurs connues actuellement, on s'y prendrait exactement de la même manière.

Notre calendrier est à la fois lunaire et solaire : les mois sont déterminés par la révolution de la Lune autour de la Terre et les années en fonction du cycle du Soleil, donc des saisons.

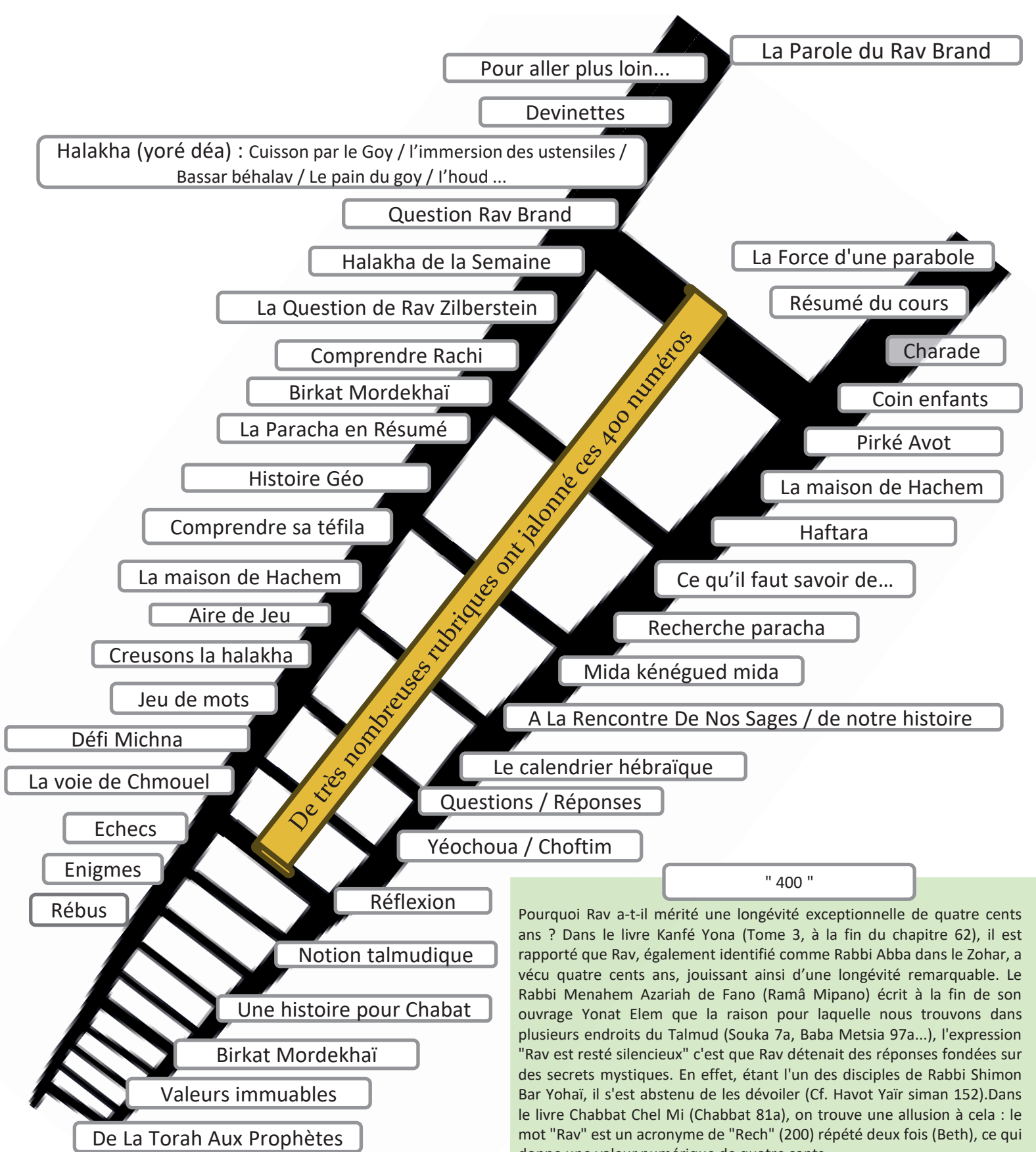
Le principe lunaire du calendrier est énoncé dans la Torah (*Exode XII, 2*) à propos du mois de la sortie d'Egypte, c'est-à-dire Nissan : « Ce mois est pour vous le commencement des mois ». D. montra alors à Moché Rabbénou le nouveau croissant lunaire (*Rachi*).

L'aspect solaire du calendrier est mentionné dans la Torah (*Deutéronome XVI, 1*) : « Prends garde au mois du printemps pour célébrer Pessa'h ». Il est par conséquent impératif que Pessa'h soit célébré autour de l'équinoxe de printemps. A partir de la sortie d'Egypte et jusque bien après la destruction du second temple, le Beth Din décrétait le nouveau mois après analyse minutieuse du témoignage de personnes affirmant avoir vu le nouveau croissant lunaire. De même, il statuait également sur l'intercalation d'un mois supplémentaire à la suite de l'observation de l'état de la floraison. Il y avait ainsi une parfaite harmonie entre les dates du calendrier et les cycles du Soleil et de la Lune. Par ailleurs, des calculs vérifiaient la véracité des témoignages. Aujourd'hui, seuls ces calculs sont effectués suivant des règles bien définies.

Cette double polarité du calendrier hébraïque, lunaire avec Nissan et solaire avec Tichri, permet de saisir la singularité du judaïsme : particularisme et universalisme.

En espérant revenir bientôt à la fixation du calendrier par le Beth-Din de Jérusalem avec l'arrivée du Messie, notre Libérateur.

Yosseph Stioui



" 400 "

Pourquoi Rav a-t-il mérité une longévité exceptionnelle de quatre cents ans ? Dans le livre Kanfé Yona (Tome 3, à la fin du chapitre 62), il est rapporté que Rav, également identifié comme Rabbi Abba dans le Zohar, a vécu quatre cents ans, jouissant ainsi d'une longévité remarquable. Le Rabbi Menahem Azariah de Fano (Ramâ Mipano) écrit à la fin de son ouvrage Yonat Elem que la raison pour laquelle nous trouvons dans plusieurs endroits du Talmud (Souka 7a, Baba Metsia 97a...), l'expression "Rav est resté silencieux" c'est que Rav détenait des réponses fondées sur des secrets mystiques. En effet, étant l'un des disciples de Rabbi Shimon Bar Yohaï, il s'est abstenu de les dévoiler (Cf. Havot Yaïr siman 152). Dans le livre Chabbat Chel Mi (Chabbat 81a), on trouve une allusion à cela : le mot "Rav" est un acronyme de "Rech" (200) répété deux fois (Beth), ce qui donne une valeur numérique de quatre cents.

Le H'ida, dans son livre Péta'h' Einaïm (Berakhot 16a), écrit que Rav, après sa prière, suppliait : "Puisse-t-il être Ta volonté de nous accorder une longue vie, etc.", et cette prière fut exaucée, lui conférant ainsi une longévité exceptionnelle. On peut également proposer une autre explication, fondée sur ce que le Rambam écrit dans ses Hilkhot Deot (Chapitre 2, Halakha 4) : "Qu'un homme multiplie le silence et ne parle que pour transmettre de la sagesse ou pour les nécessités de la vie. Le Rambam ajoute : "Il est dit à propos de Rav, élève de Rabbi Yehouda HaNassi, qu'il ne prononça jamais de paroles futiles tout au long de sa vie." Le Bné Yissakhar, Rabbi Tsvi Elimelekh de Dinov, écrit dans son livre Dérek'h Pikoudekha (Mitsva Négative 34) que le nombre de mots qu'une personne prononcera au cours de sa vie est prédéterminé dès sa naissance. Lorsque l'individu a atteint le nombre de mots qui lui était alloué, son temps de quitter ce monde arrive. Ainsi, il est écrit dans le Chir Hachirim (5,6) : "Mon âme s'est échappée lorsqu'il a parlé." Cela signifie que l'âme de l'homme s'échappe progressivement avec chaque mot qu'il prononce jusqu'à ce qu'elle quitte entièrement son corps au moment de sa mort. Suivant cette logique, Rav, qui n'a jamais prononcé de paroles futiles durant toute sa vie, a mérité de vivre quatre cents ans. Il est également pertinent de rappeler ce que Rav a dit en se rendant au cimetière (Baba Metsia 107b, Yerouchalmi Chabbat 14,4), à savoir que quatre-vingt-dix-neuf pour cent des gens étaient morts des suites des effets néfastes du mauvais œil (Ayin Hara). A contrario, Rav a mérité de vivre quatre cents ans, chiffre ayant la même valeur numérique que "Ayin Râ", pour symboliser le fait qu'il n'a pas subi le sort du mauvais œil. De plus, le nombre 400 est mentionné à maintes reprises dans nos textes, car il est le symbole maximal de la multitude avec la lettre Tav (Cf. également Erouvin 54b, Chabbat 55a et Rabbénou Be'have Berechit 15,13 et Vayikra 26,26). À l'occasion de son 400ème numéro, on peut souhaiter à Shalshélet une longévité remarquable, à l'instar de Rav.

La Force du 400

A l'occasion de ce 400^{ème} numéro, nous nous sommes intéressés à ce nombre si particulier qu'est le 400 et à ce qu'il pourrait représenter. Il apparaît de très nombreuses fois dans la Torah et dans le Talmud, mais nous nous arrêterons uniquement sur quelques-unes d'entre elles.

Ce nombre prend dans le livre de Beréchit une connotation un peu négative car il est associé à la durée d'esclavage que les Bene Israël vont devoir affronter. Il est également mentionné avec Essav qui arrive à la rencontre de Yaacov mal intentionné, accompagné de 400 hommes.

D'après la Kabala, il existe 400 forces négatives mais il est possible de les annuler grâce aux prières des patriarches. Ne sont-ils pas enterrés dans la grotte de Makhpéla acquise par Avraham pour 400 Shekel ?!

Nous invoquons pour cela le mérite de Eliahou Hanavi

qui, d'après la Guemara (Baba Metsia 85) éveille les patriarches à la Tefila, leur lave les mains et les rallonge ensuite une fois la prière accomplie. D'ailleurs אלוהו לטוב (pour valeur numérique 400).

Arrêtons-nous à présent sur 2 histoires du Talmud.

1) La Guemara (Erouvin 54b) raconte l'histoire de Rabbi Preda qui avait un élève à qui il devait répéter chaque cours 400 fois pour que l'élève comprenne. Un jour, le Rav informa l'élève qui allait éventuellement devoir s'absenter. Au lieu de motiver l'élève à comprendre plus vite, cela le déconcentra et au bout de 400 fois il annonça n'avoir pas compris la leçon. Loin de déstabiliser le Rav, celui-ci s'arma de patience et enseigna de nouveau 400 fois la leçon à son élève. Une voix céleste proposa au Rav de choisir une récompense pour sa patience exceptionnelle, soit de vivre 400 ans, soit de faire mériter à toute sa génération le olam aba. Le Rav choisit la 2^{ème} option et finalement se vit offrir les 2.

Le Ben Ich Haï explique cette histoire ainsi. L'élève était

sujet à l'oubli. Ceci provenait d'une force appelée רע עין (=400) (mauvais œil). La patience du Rav prêt à répéter 400 fois, avait permis de briser cette mauvaise force et ainsi permettre à l'élève de comprendre.

2) La Guemara dans Chabbat (30) raconte l'histoire d'un homme qui avait parié avec son ami 400 Zouz qu'il parviendrait à énerver Hillel, l'homme qui ne s'énevait jamais.

Il se présenta chez le maître un vendredi après-midi et lui posa plusieurs questions farfelues dans le seul but de le faire sortir de ses gonds. Loin d'y parvenir, Hillel resta aimable et courtois ce qui entraîna la perte des 400 zouz mis en jeu par l'homme. Le Ben Ich Haï souligne que l'enjeu des 400 zouz n'est pas sans rappeler les 400 hommes qui accompagnaient Essav, symbole de forces voulant s'attaquer au Tsadik. Mais la patience de Hillel surpassa cela et lui permit de ne pas trébucher.

Nous voyons ainsi que la patience est une arme redoutable qui apporte protection et bénédiction.

Jérémy Uzan



Qui est Rav Zilberstein ?

Très chers lecteurs,

Vous êtes nombreux à nous dire que vous appréciez le Rav Zilberstein, alors laissez-moi un peu vous raconter son histoire.

Rav Itshak Zilberstein est né en 1934 à Bedzin en Pologne mais sa famille immigra rapidement en Israël et il put étudier dans son enfance à l'école très réputée Etz 'Haïm de Jérusalem sous l'égide de deux géants, le Rav Arié Lévine (le Tsadik de Jérusalem) et Rav Isser Zalman Meltser. Il étudia ensuite dans la Yechiva Slabodka sous l'égide de Rav Avraamski qu'il considérera toujours comme son Rav et qui lui décerna d'ailleurs sa Smikha (diplôme de Rav) plus tard. Il se maria ensuite avec la Rabanit Aliza Eliyachiv, fille du grand décisionnaire le Rav Yossef Chalom Eliyachiv et il retourna ensuite étudier à Slabodka et se rapprocha d'autres grands Rabanim de Bné Brak. Plus tard, il fut appelé à enseigner à la Yechiva de Lucerne en suisse, mais avant de partir, il demanda conseil à son Rav, le Rav Avraamski, sur la manière d'enseigner la Torah. Son maître lui expliqua qu'il se devait de toujours trouver des cas attrayants et des questions intéressantes pour attirer les élèves à l'étude. Il le fit à merveille, écrivit une dizaine de livres sur le Chass avec des questions fascinantes et pratiques et en fit même sa marque de fabrique. Dans les années 70, il devint Rav du quartier Ramât Elhanan à Bné Brak qu'il n'a pas quitté depuis. À partir de là, il fit paraître des dizaines de livres, certains sur des sujets médicaux qui proviennent de dizaines d'années de cours donnés à des docteurs, d'autres sur la Paracha ou encore sur le Moussar ainsi que de multiples autres sujets. Mais les plus connus et les plus appréciés sont sans aucun doute ceux rapportant des cas exaltants qu'il a dû trancher dans son Beth Din ou bien même inventés par ses soins. Il est extraordinaire de remarquer combien il fut visionnaire dans sa pédagogie en cherchant toujours à intéresser l'auditoire dans un monde où tout n'est que vitesse et précipitation. Réussir à sortir les gens de leurs amusettes et futilités pour les attirer dans la Torah relève d'un véritable génie. Dans une génération où le téléphone est roi, se concentrer sur autre chose (ou bien tout simplement se concentrer) est un véritable défi. Le Rav, avec ses histoires passionnantes, ses questions délirantes, a su attirer de nouveaux clients à l'étude. Mais au-delà de tout, il nous a appris une grande leçon, que la seule chose qui pourrait nous sauver d'une addiction serait de chercher et trouver son plaisir autre part. L'unique raison qui permet aux Guedolim de sauter du lit après 3-4 heures de sommeil (seulement), est la passion ; à l'image de cet artiste qui passe des nuits entières à peindre des tableaux, sans même bailler une seule fois et qui reste réveillé grâce à sa passion ; mais surtout à l'image du Rav Ovadia Yossef qui déclare à ses enfants un beau matin « Mince, j'ai oublié de dormir » ou qui s'oublie en haut d'une échelle, concentré dans son étude et qui chute puis se casse une jambe ; à l'image du Rav Eliyachiv qu'on devait appeler une multitude de fois pour « le réveiller » de son étude et lui signifier qu'une vingtaine d'enfants l'attendent devant lui dans un vacarme assourdissant. Nous aussi prenons-en de la graine, cherchons dans l'immensité de la Torah les sujets qui nous parlent, nous captivent et nous fascinent. Et grâce à cela, allumons dans nos cœurs la flamme de la Torah. N'ayons pas peur de goûter aux délices de la Torah jusqu'à nous en rendre addicts, car il est évident que la meilleure des drogues, la seule qui nous donnera la vie, la joie, le bonheur et encore plein d'autres bonnes choses est la Torah de Hachem.

Haim Bellity

Pour mieux comprendre, mieux connaître Rachi

« Rachi » sont les initiales de Rabbi Chlomo Yits'haki, son père se nommant Rabbénu Yits'hak, le nom de famille est Yar'hi, certains l'expliquent du fait que son père est originaire de la ville de Lunel qui se dit en hébreu Yéra'h.

Rachi a pour aïeul le Tana Rabbi Yo'hanan Hassandelar puis, si on remonte un peu plus haut, on s'aperçoit que Rachi vient de la lignée de David Hamélékh.

Ses parents étaient avancés en âge sans avoir d'enfant, jusqu'au jour où Rabbénu Yits'hak découvrit une pierre précieuse d'une valeur inestimable. Le roi lui envoya une délégation, lui proposa une grande somme d'argent pour cette pierre précieuse mais Rabbénu Yits'hak comprit que le roi comptait l'utiliser pour la placer dans l'œil de sa avoda zara. Ainsi, Rabbénu Yits'hak, voyant qu'il ne pouvait pas refuser de lui céder la pierre précieuse, durant le voyage, il décida de la jeter par-dessus bord en faisant croire qu'il n'avait pas fait exprès. Par cet acte héroïque, Hachem lui accorda une véritable pierre précieuse d'une valeur inestimable qui illuminera le monde entier : Rachi.

À Worms, sa mère enceinte se trouva dans une rue étroite lorsque soudain surgit une charrette qui fonça sur elle dans le but de la tuer. N'ayant aucune issue, elle se colla au mur et Hachem fit un miracle et le mur s'enfonça, laissant la place à la mère de Rachi de s'y introduire et ainsi d'y avoir la vie sauve. Ce renforcement miraculeux du mur est visible jusqu'à aujourd'hui.

Avec la naissance de Rachi, une lumière descendit dans ce monde.

Rachi prit sur lui 7 années d'exil et c'est durant cet exil que Rachi écrivit son commentaire sur le Tanakh puis, de retour chez lui, il écrivit son commentaire sur le Talmud. Son nom fut connu dans le monde entier, tous les bnei Israël mentionnent son nom en tremblant avec crainte et un grand respect (Ayin Yits'hak).

Alors que le Talmud était très difficile d'accès, Rachi, de par son commentaire, le rendit accessible à tous. Le Rivach dira que sans le commentaire de Rachi, le Talmud aurait été un livre fermé et inaccessible.

Rachi écrivit un commentateur sur le 'Houmach en réussissant cette prouesse incroyable d'un commentaire à la fois accessible à tous et d'une profondeur inouïe. Ainsi, un enfant et un Talmid 'Hakham peuvent étudier le même Rachi,

chacun le comprenant à son niveau.

Le Rosh dira : Étudie la paracha, deux fois le 'Houmach et une fois le Targoum et approfondis l'explication de Rachi du mieux que tu peux.

Le 'Hatam Sofer donnait un chiour à plus de 200 éminents Talmidei 'Hakhamim et à chaque fois, tous sortaient éblouis par la profondeur de Rachi.

Le Noda Bihouda consacrait le vendredi après-midi pour étudier le commentaire de Rachi avec tous ses élèves.

Son commentateur sur le 'Houmach est tellement une œuvre magistrale que même Rabbénu Tam déclara : Je peux également écrire un commentaire sur le Talmud mais d'écrire un commentaire sur le 'Houmach comme Rachi l'a fait, cela est littéralement impossible.

D'ailleurs, avant d'écrire son commentaire sur la Torah, Rachi fit 613 jeûnes.

Comme l'écrit le 'Hida dans son sefer Chem Haguédolim : « Rachi jeûna 613 jeunes avant d'écrire son commentaire sur la Torah, il écrivit son commentaire également selon le sod et il y a dans ses paroles des secrets de la Torah très élevés et c'est pour cela qu'il fit 613 jeûnes et Moché Rabbénu lui dit : Heureux sois-tu. » Son commentaire est tellement précis que le 'Hida écrit qu'un seul mot de Rachi peut résoudre des faisceaux de questions.

Le Chla'h Hakadosh écrira que le commentaire de Rachi a été écrit béroua'h hakodesh et que dans un mot, il allusionne de très grands 'hidouchim.

Dans le Békountras Pikoudé'ha Darachti, il est écrit que les grands de la génération ont toujours vu dans l'étude du commentaire de Rachi un renforcement dans la Emouna, la Yirat Chamayim, la pureté de la pensée et une protection des mauvaises choses.

Il est ramené au nom du Sar Chalom de Belz que tout celui qui chaque semaine étudie le commentaire de Rachi sur la paracha est assuré dans le monde de vérité de pouvoir rentrer dans la yeshiva de Rachi.

Ainsi, quel grand mérite de pouvoir étudier et essayer de comprendre Rachi du mieux qu'on peut, ce magnifique commentaire d'une profondeur cosmique, d'une précision chirurgicale avec un langage en or où chaque mot a sa place et sa raison d'être, rempli de 'Hidouchim très profonds et très élevés...écrit béroua'h hakodesh par Rabbi Chlomo Yitshaki, notre maître Rachi Hakadosh, Rabban Chel Israël.

Mordekhai Zerbib

A La Rencontre De Nos Sages

Rabbi Mena'hem ben Shlomo HaMeïri : le Meïri

Né en 1249 en Catalogne (ou à Perpignan selon certains), Rabbi Mena'hem ben Shlomo HaMeïri, dit le Meïri, est considéré comme l'un des commentateurs les plus brillants du Moyen Âge.

Il étudia à Narbonne, auprès de Rabbi Réouven ben 'Haïm. Il se montra très influencé par les travaux du Rambam et, lorsque Rabbi Abba Mari de Lunel voulut faire interdire l'étude de la philosophie et des sciences, il se rangea aux côtés des maïmonidéens bien qu'il réprobat l'usage débridé de l'allégorie dans l'exégèse de la Torah. Le Meïri défendait donc emphatiquement la science, bien qu'il interdît de s'y atteler avant d'avoir suffisamment étudié le Talmud.

Le Meïri est l'auteur de nombreux travaux, la plupart conservés. Ils sont clairs et concis et portent la marque d'un esprit logique, rationnel et scientifique. Le Meïri contestait ainsi l'existence des démons, l'efficacité des amulettes contre le mauvais sort, le

déterminisme de l'astrologie et de nombreuses superstitions parce qu'elles infirmeraient la notion de libre-arbitre. Par ailleurs, il avait une certaine ouverture d'esprit vis-à-vis des non-juifs en dépit du climat de persécutions anti-juives, affirmant que les nombreuses références aux apostats et aux non-juifs du Talmud font référence aux seuls païens idolâtres.

L'œuvre magistrale du Meïri est son commentaire du Talmud, intitulé Beit HaBehira (« Maison de l'élection »). Il couvre trois ordres (Moëd, Nachim et Nezikin) ainsi que quelques massekhtot.

Le Meïri écrit dans un hébreu néo-mishnaïque, syntaxiquement proche de l'hébreu moderne. À la différence des commentaires traditionnels, le Beit HaBehira n'adhère pas au texte du Talmud. Il se présente, comme le Talmud lui-même, par une exposition de la Michna suivie des discussions. Dans ces discussions, il évite délibérément l'aspect dialectique et présente les conclusions et décisions des autorités des générations précédentes (citées par des titres et des surnoms plutôt que nommément), tant ashkénazes que séfarades. De plus, il fournit au lecteur les informations utiles à la bonne intelligence du texte. Il se distingue encore des commentaires classiques en ce qu'il n'hésite

pas à faire appel au Talmud de Yéroushalmi pour éclairer sur le sens du Talmud de Bavli. Il semble d'ailleurs avoir eu sous les yeux de nombreux passages du Talmud de Yéroushalmi disparus depuis.

Pour toutes ces raisons, le Beit HaBehira, qui pourrait presque se lire indépendamment du Talmud, est peu cité par les autorités ultérieures. Il semble en particulier n'avoir joué aucun rôle dans le processus de décision de la Halakha, car il suit le modèle et le concept maïmonidiens de synthèse et d'univocité alors que le paysage intellectuel est, au moment de sa rédaction et jusqu'à l'époque moderne, dominé par les discussions dialectiques des Tossafistes. En revanche, il sera de plus en plus apprécié, au fur et à mesure que l'usage se répandit d'utiliser des sources secondaires.

Le Meïri produisit également : un traité sur la Techouva intitulé Hibbour HaTechouva ou Mechivat Nefesh, conservé en manuscrit ; Kiryat Sefer, un ouvrage en deux volumes sur la méthode d'écrire des rouleaux de Torah ; un commentaire sur la Torah, dont seuls ceux sur Michlei et les Téhilim ont été conservés. Rabbi Mena'hem ben Shlomo HaMeïri quitta ce monde en 1306 depuis Perpignan.

David Lasry

Birkat Mordekhaï

L'Importance de l'Aide Divine dans la Téchouva

Le verset : "Et tu reviendras à l'Éternel, ton D., et tu écouteras Sa voix..." (Devarim 30,2) enseigne qu'Hachem aide ceux qui se repentent, même lorsque leur nature ne peut y parvenir. Rabbenou Yona souligne que D. renouvelle un esprit pur chez ceux qui se tournent vers Lui, les aidant à atteindre l'amour d'Hachem.

Une parabole du Maguid de Douvna illustre cette idée. Un riche homme cherchait un gendre pour sa fille et trouva un jeune homme parfait, mais fils d'un pauvre. Le père de la fille accepta de prendre en charge toutes les dépenses du mariage, posant une seule condition : le beau-père devait participer, même de manière minime. Le pauvre accepta, mais n'ayant rien, il mendia pour réunir l'argent nécessaire, mais malgré ses efforts, il n'y arriva pas. Désespéré, il alla voir le futur riche beau-père et lui expliqua qu'il n'avait pas réussi à remplir sa promesse. Cependant, il lui demanda de l'aider à tenir sa promesse en tant que mendiant, non plus en tant que futur beau-père. Le riche, touché par de tels propos, accepta de l'aider.

Cette parabole montre comment Hachem agit envers nous. Nous fautons,

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta
bat Florence Myriam Simha

reconnaissons nos erreurs, mais parfois, nos efforts pour revenir à D. semblent insuffisants. Comme le riche de la parabole, Hachem nous aide à accomplir ce que nous ne pouvons pas faire par nos propres moyens. L'homme peut désirer se repentir, mais quelquefois, son cœur ne s'ouvre pas. Dans ce cas, le Créateur intervient, aidant l'homme à ouvrir son cœur.

Rabbi Akiva enseigne : "Heureux êtes-vous, Israël... qui vous purifie ? Votre Père qui est aux cieus..." (Yoma Chap.8,9). Comme une source d'eau purifie, ainsi D. purifie Israël. Hachem non seulement accepte celui qui se repent, mais participe aussi au processus de purification.

Nous retrouvons cette allusion dans la prière quotidienne de la Amida : "Ramène-nous, notre Père, à Ta Torah, rapproche-nous, notre Roi, de Ton service, et fais-nous revenir en complète repentance devant Toi". Ces demandes expriment la participation Divine dans l'acte même de la Techouva.

Même s'il est de notre devoir de nous repentir, c'est grâce à Sa grande miséricorde qu'Hachem nous accepte et nous aide à réussir.

Parallèlement à d'autres actions spirituelles, l'aide Divine est également essentielle à notre réussite dans le repentir.

Yonathan Haik

La Paracha en Résumé

- La Torah nous enseigne plusieurs lois concernant l'établissement de la justice dans le pays. Vient ensuite, la punition de celui qui transgresse l'interdit de avoda zara.
- Bien qu'à l'époque du prophète Chmouël, Hachem fut "déçu" que les bné Israël demandent un roi, Moché évoque d'ores et déjà plusieurs lois concernant le roi.
- Hachem rappelle que les Cohanim et Léviim n'ont pas de part dans la terre d'Israël, ils ont toutefois droit à 24 "cadeaux".
- Nous avons ensuite une série de Mitsvot concernant les habitudes des goyim à ne pas reproduire. La Torah poursuit ensuite avec le sujet du meurtrier involontaire.
- Nous pouvons apprendre plusieurs lois concernant les témoignages, suivies de lois concernant la guerre.
- Pour terminer, la Torah ordonne au tribunal d'enquêter sur le cadavre humain dont nous ne connaissons pas l'histoire. Il faudra à cette occasion briser la nuque d'une génisse afin de pardonner le "meurtre".

Enigme 1 :

Dans quel cas est-il interdit de donner le titre de Rav même au Gadol Hador ?

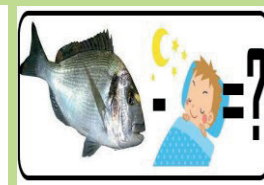
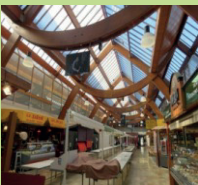
Enigme 2 :

Je suis un nombre à quatre chiffres. Le quotient du chiffre des milliers par le chiffre des unités est 4. La différence entre le chiffre des milliers et le chiffre des dizaines est 5. Le chiffre des centaines est le double de celui des dizaines. Qui suis-je ?

Enigmes



Rébus





La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Avraham et Sarah viennent de se marier. Le lendemain de leur magnifique soirée, ayant un peu de temps, ils décident d'ouvrir leurs enveloppes pour faire les comptes. Ils vont de surprise en surprise jusqu'au moment où ils découvrent l'enveloppe d'un vieil ami de la famille où il est écrit dessus 10 000 Shekels. Surpris, Avraham demande à sa chère épouse qu'elle en est l'explication et pourquoi ce vieil ami leur a offert un si beau cadeau. Sarah n'en sait pas plus, Avraham lui demande donc de se renseigner auprès de son père car il ne veut pas risquer de mettre dans l'embarras un Juif et encore moins de le voler. Mais Sarah oublie rapidement cela et ne tarde pas à encaisser le beau cadeau. Un mois plus tard, ils reçoivent un coup de fil leur demandant de quel magasin s'agit-il. Avraham, un peu étonné, répond qu'il n'a aucun magasin et demande à son tour pourquoi cette question. L'interlocuteur qui dit s'appeler Chimon explique alors qu'il a perdu son père il y a deux semaines et fait un peu d'ordre dans ses affaires. Or, il a découvert un chèque encaissé du compte de son père d'une valeur de 10 000 Shekels et se demande donc quel achat a bien pu faire son cher père quelques jours avant sa mort. Avraham est très attristé d'apprendre la mort d'un si gentil homme tout en étant très étonné que sa femme ait encaissé le chèque. Mais cela, il se garde de le dire à son interlocuteur. Il lui demande simplement est-ce que son père souffrait d'une quelconque maladie avant sa mort. Mais il apprend joyeusement que grâce à D.ieu, il ne souffrait de rien. Avraham déclare donc à son interlocuteur qu'il est prêt à lui rendre l'argent mais à la condition qu'un Rav le lui exige car sinon il ne voit pas pourquoi il devrait restituer un cadeau au fils de son bienfaiteur juste parce que son fils le lui demande. Chimon, de son côté, lui répond comment peut-il imaginer qu'un vieil homme n'étant pas riche puisse faire un si gros chèque pour le mariage du fils de son ami. Qu'en dites-vous ?

En premier lieu, il est intéressant de faire remarquer que s'il s'agissait d'un chèque d'un million d'euros, nous aurions dit de manière évidente qu'il s'agit d'une erreur. Et cela même s'il était clair que le vieil homme était en bonne santé mentale. On aurait dit qu'à ce moment-là, un brin de folie lui est passé par la tête car un des symptômes de la folie que donne la Guémara 'Haguiga est celui qui dilapide ses biens. La question se pose donc dans le cas de 10 000 Shekels qui est une somme qu'on n'a pas l'habitude de donner mais qu'il n'est tout de même pas impossible d'offrir. Alors même s'il est évident qu'il existe une estimation claire qu'on n'offre pas une telle somme dans un mariage et surtout à une personne qui n'est pas de la famille, cependant on ne peut pas faire payer quelqu'un grâce à une estimation comme le dit le Choul'han Aroukh (H" M 408,2). Aussi, nous avons une autre règle nous enseignant qu'on ne peut sortir d'une certitude grâce à un doute comme le dit la Guémara Avoda Zara (41b). Or, ici, il y a une certitude que l'argent est entre les mains d'Avraham et on ne pourra lui enlever grâce au doute de Chimon. Rav Zilberstein tranche donc que même si le chèque n'avait pas été encaissé, il autoriserait Avraham à le faire puisque la vision extérieure des faits laisse à penser qu'ils ont reçu un (certes) beau cadeau d'un homme et qu'un autre essaye de le leur retirer, pourquoi devrions-nous l'écouter ?!

En conclusion, Avraham et Sarah ne seront pas obligés d'écouter les doutes de l'héritier pour restituer l'argent qui leur a été donné et est maintenant de manière évidente en leur possession.

(Tirée du livre Oupiry Matok, Béréchit, page 137)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Seulement qu'il ne multiplie pas pour lui des chevaux et qu'il ne ramène pas le peuple en Égypte afin de multiplier les chevaux alors que Hachem vous a dit : Vous ne retournerez plus dans ce chemin à nouveau » (17/16)

Rachi explique : La raison pour laquelle le roi ne doit pas multiplier les chevaux, c'est pour qu'il ne ramène pas le peuple en Égypte car c'est d'Égypte que proviennent les chevaux, comme il est dit à propos de Shlomo Hamélékh : « Un char qui remontait d'Égypte revenait à 600 pièces d'argent et un cheval à 150 » (Mélakhim 1, 10/29).

Le Ramban demande : Voilà qu'il est écrit dans Talmud Yeroushalmi (Sanhédrin 10) : Tu ne dois pas retourner en Égypte pour t'y installer mais tu peux retourner en Égypte pour y faire des acquisitions, du business... Donc si le roi envoie des bnei Israël en Égypte pour acquérir des chevaux, cela devra être totalement permis.

Le Ramban explique donc différemment de Rachi :

Il y a dans notre passouk deux interdits qui ne sont pas liés :

1. La Torah interdit au roi d'avoir beaucoup de chevaux afin qu'il ne s'appuie pas sur son grand nombre de chevaux et cavaliers mais qu'il place sa confiance en Hachem.

2. La Torah interdit au roi d'envoyer des bnei Israël en Égypte s'y installer afin d'avoir du personnel sur place pour pouvoir multiplier les chevaux pour en faire du business en les achetant en Égypte pour les revendre aux rois du monde, l'interdit n'est pas le business en soi mais est dans le fait d'envoyer des bnei Israël s'installer en Égypte pour gérer ce business.

Le Mizra'hi explique Rachi ainsi : Ce que le Talmud Yeroushalmi autorise, c'est de faire du business provisoire, mais de s'installer en Égypte pour envoyer de là-bas les meilleurs chevaux, cela n'est pas autorisé.

Il en ressort que la différence entre Rachi et le Ramban est :

Selon Rachi : Si on autorise au roi de multiplier les chevaux, forcément cela provoquera qu'il enverra des bnei Israël s'installer en Égypte de manière permanente pour gérer et s'occuper de l'acquisition des meilleurs chevaux pour ensuite lui envoyer, d'où l'interdiction pour le roi de multiplier les chevaux.

Selon le Ramban : Si on autorise au roi de multiplier les chevaux, cela n'entraînera pas forcément qu'il envoie des bnei Israël s'installer en Égypte de manière permanente, c'est pour cela que l'interdiction est due à une tout autre raison, à savoir afin que le roi n'ait pas confiance à sa force et à son grand nombre de chevaux et cavaliers mais qu'il est confiance uniquement en Hachem.

Le Béer Bessadé demande sur Rachi selon l'explication du Mizra'hi : Pourquoi acheter des chevaux implique-t-il que des bnei Israël vont s'installer en Égypte ? On pourrait tout à fait imaginer que le roi envoie de temps en temps des commerçants en Égypte pour acheter des chevaux puis une fois la mission accomplie, ses commerçants reviennent en Erets Israël! Il n'y a aucune nécessité que ses commerçants restent d'une manière permanente en Égypte !?

On pourrait proposer la réponse suivante : Rachi termine son explication en ramenant un passouk dont le but est à priori de montrer que les chevaux viennent d'Égypte puisque Shlomo Hamélékh les achetait en Égypte. Mais si c'est l'unique but de Rachi, il aurait été à priori plus approprié de ramener le passouk précédent qui est plus explicite : « Et l'endroit où Shlomo achetait ses chevaux, c'est l'Égypte... » (Mélakhim 1/11-28) !? Cela prouve que Rachi veut nous montrer un 2^{ème} message à travers le passouk qu'il ramène, quel est donc ce message ?

Ce passouk que Rachi ramène parle du prix d'un char royal qui s'élève à 600 et qui était fourni à tous les rois « par leur intermédiaire ». Et Rachi, sur ce passouk, explique qu'il s'agit des commerçants de Shlomo Hamélékh qui achetaient les chevaux du roi et les revendaient à tous les autres rois, comme l'écrit Rachi « et ce n'est que par l'intermédiaire des commerçants de Shlomo que les chevaux pouvaient sortir d'Égypte ». Tellement que Shlomo avait multiplié les chevaux que ce sont ses commerçants qui en devenaient les patrons et que tout passait par eux.

À travers ce passouk, Rachi nous montre la preuve vivante qu'en voulant multiplier les chevaux, on en arrivera à s'installer en Égypte comme ce qui est arrivé à Shlomo Hamélékh au point que sur ce passouk, la Guémara (Sanhédrin 21) dira « Rabbi Yits'hak dit : Pourquoi la Torah n'a-t-elle pas dévoilé la raison des mitsvot car voilà que pour deux mitsvot, la Torah a dévoilé la raison, et a trébuché le grand du monde (Shlomo Hamélékh)... Shlomo dit : Je vais multiplier les chevaux et je ne ramènerai pas les bnei Israël en Égypte. Et voilà qu'il est écrit : Un char qui remontait d'Égypte... » (Mélakhim 1, 10/29) Cela prouve que la Guémara a compris qu'à travers ce passouk, nous apprenons que Shlomo Hamélékh a ramené des bnei Israël en Égypte et selon Rachi, cela se comprend bien car comme Rachi l'a expliqué sur ce passouk, tout le commerce de chevaux en Égypte, même pour les différents rois du monde, devait passer obligatoirement par les commerçants de Shlomo Hamélékh donc forcément ses commerçants devaient résider d'une manière permanente en Égypte.

Ainsi, Rachi ramène ce passouk pas seulement pour prouver que les chevaux viennent d'Égypte (car juste pour cela, le passouk précédent est plus approprié et plus explicite) mais surtout pour amener une preuve contre l'explication du Ramban et par

conséquent, une grande preuve pour son explication, à savoir, oui la multiplication du commerce de chevaux peut entraîner que des bnei Israël s'installent d'une manière permanente en Égypte, la preuve c'est que c'est ce qui est arrivé à Shlomo Hamélékh.

De plus, cette Guémara est à priori une preuve extraordinaire pour Rachi. En effet, la Guémara dit : c'est parce que la Torah a donné la raison à l'interdiction de multiplier les chevaux qu'a fait trébucher Shlomo Hamélékh. En effet, Shlomo Hamélékh s'est dit « Puisque la raison que le roi ne doit pas multiplier les chevaux ce n'est pour pas qu'il ramène les bnei Israël en Égypte, moi Shlomo Hamélékh, je multiplierai les chevaux et je ferai attention de ne pas ramener les bnei Israël en Égypte... »

Il en ressort clairement que la raison pour laquelle le roi ne doit pas multiplier les chevaux c'est pour qu'il ne ramène pas les bnei Israël en Égypte.

À la lumière de l'explication que l'on a donnée dans Rachi, on pourrait proposer une réponse à la question connue que ramène le Mizra'hi et le Smag :

Commençons par ramener cette question ainsi que les différentes réponses données par nos maîtres :

Comment est-il possible que plusieurs communautés se sont installées en Égypte ?

De plus, comment comprendre que le Ramban s'est lui-même installé en Égypte ?

Rabbenou Behayé et Béer Bessadé répondent :

Puisque toute la raison est pour ne pas être influencé par les Égyptiens qui se comportaient très mal, par conséquent, puisque ceux qui résident en Égypte ce ne sont pas les Égyptiens de la Torah, en ajoutant que Sanhérv a mélangé les nations donc il est certain que les Égyptiens qui habitent en Égypte ne sont pas les Égyptiens qui habitaient à l'époque de la Torah, donc la raison n'étant plus d'actualité, l'interdit ne l'est plus également.

Mais le Mizra'hi demande sur cette réponse : Voilà que la Guémara (Soucca 51) dit qu'après la destruction du 1^{er} Beth Hamikdash, beaucoup de bnei Israël sont partis s'installer en Alexandrie d'Égypte et ont construit un Beth Haknesset magnifique, somptueux, mais ce Beth Haknesset a été détruit et ces bnei Israël ont été tués. Et la Guémara de dire que c'est parce qu'ils ont transgressé l'interdit de s'installer en Égypte. Or, cette histoire s'est passée après que Sanhérv a mélangé les nations.

Ainsi, le Mizra'hi conclut en ramenant la réponse de Rabbi Eliezer de Metz : De la manière dont notre passouk exprime l'interdit, à savoir « vous ne retournerez plus dans ce chemin à nouveau », on en déduit que l'interdit est de retourner s'installer en Égypte par le même chemin que les bnei Israël ont emprunté donc d'Erets Israël en Égypte, mais aller en Égypte à partir d'un autre pays n'est pas interdit.

Le Ritba (Yoma 38) donne la réponse suivante : L'interdit de s'installer en Égypte ne s'applique que quand les bnei Israël sont installés en Erets Israël, ce qui était le cas du Beth Haknesset d'Alexandrie puisque la destruction s'est produite lors de la période du 2^{ème} Beth Hamikdash où les bnei Israël résidaient en Erets Israël. Mais en période de galout où les bnei Israël ne résident pas en Erets Israël et sont éparpillés dans les quatre coins de la terre, dans cette période, tous les pays ont le même din et il n'y a pas de différence entre l'Égypte et les autres pays.

On pourrait proposer une réponse selon l'explication qu'on a donnée dans Rachi (c'est juste une proposition et ce n'est pas Halakha Lemaassé) : La base de l'explication de Rachi consiste à dire que le fait que le roi multiplie les chevaux entraînera forcément qu'il enverra des bnei Israël s'installer en Égypte mais d'un autre côté, il est permis à tout un chacun de faire du business en Égypte, comme le Ramban l'a ramené du Yeroushalmi. Cela nous force à faire une distinction entre le roi et une personne ordinaire : le roi, vu sa richesse et sa puissance, s'il fait un business avec l'Égypte, cela entraînera la création d'un business à très grande échelle et pour gérer cette société cosmique, il faut forcément des gens qui gèrent cela sur place et vu leur grande responsabilité, ils seront forcés de s'y installer d'une manière permanente, comme Rachi l'a ramené de Shlomo Hamélékh comme nous l'avons expliqué plus haut, c'est le fameux passouk que ramène Rachi où l'on apprend que c'est devenu un business mondial où tout passe par les commerçants de Shlomo Hamélékh. Vu leur responsabilité, ils deviennent coincés en Égypte, toute cette richesse leur menotte les pieds et les mains en Égypte, ils ne peuvent plus partir d'Égypte comme ils veulent, alors qu'un homme ordinaire peut faire du business en Égypte tout en restant d'une manière provisoire.

De l'explication de Rachi, il ressort que l'interdit est de s'installer en Égypte d'une manière permanente en s'y enracinant, ce qui n'était pas le cas du Ramban et de toutes ces communautés, c'est d'ailleurs certainement pour cela que pour la communauté d'Alexandrie, avant que la Guémara dit que leur Beth Haknesset a été détruit parce qu'ils se sont installés en Égypte, la Guémara s'allonge et détaille l'immensité, le grand luxe, la magnificence, la somptuosité de leur Beth Haknesset.

On peut voir cela à travers les mots du Ramban : « Il est permis de retourner en Égypte pour le business...l'interdit est de s'enraciner là-bas... » (Mélakhim 5/8)

Mordekhai Zerbib